



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 25 août 2025 à 19h00, tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, son Honneur le maire Donald Gagnon, les conseillers Neil Maloney, Louis Schryer et Jacques Fleury.

Les conseillers Corey Bissonnette, Chrissy Ann Payne et Dustin Denault sont absents.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la réunion

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

116-25/08 Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.
Adopté

3. Conflit d'intérêts (le cas échéant)

Aucun.

4. Adoption du procès-verbal

117-25/08 Proposé par Jacques Fleury que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 juillet 2025 soit adopté.
Adopté

118-25/08 Proposé par Louis Schryer que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 août 2025 soit adopté.
Adopté

5. Visiteurs

- *M. Shane Sullivan :*

- *Se plaint au Conseil concernant l'abattage d'arbres près de sa propriété sur la rue St-Jacques.*

Le maire répond que ses préoccupations devraient être adressées à la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, puisque sa propriété se trouve dans cette municipalité – et non à Chichester.

6. Rapport MRC du maire

Le maire Gagnon donne un rapport verbal.

7. Rapports des comités

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport verbal.

119-25/08

Lumière de la tour

Proposé par Neil Maloney d'appuyer la résolution adoptée par la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes exprimant des préoccupations en matière de sécurité concernant le retrait de la lumière de sécurité au sommet de la tour de Radio-Canada.
Adopté

120-25/08

Intersection des chemins Conroy et Trois Côtes

Proposé par Jacques Fleury d'installer un arrêt à trois voies à l'intersection du chemin Conroy et du chemin des Trois Côtes.
Adopté

Voirie & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, donne un rapport verbal.

121-25/08

Appel d'offres – Déneigement des routes 2025-2028

Les soumissions suivantes ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour le déneigement des routes municipales pour les années 2025 à 2028, contrat numéro 2025-CHI-001 :

<i>Soumissionnaire :</i>	<i>Prix :</i>
Anthony Dunn	640 508,35 \$

ATTENDU QUE le Conseil constate qu'une seule soumission a été reçue ;
ATTENDU QU' en vertu de l'article 935 du Code municipal du Québec, une municipalité peut négocier les conditions d'un contrat lorsqu'une seule soumission a été reçue ;

Il est donc proposé par Neil Maloney et résolu que le Conseil autorise la directrice générale à entamer des négociations avec Anthony Dunn afin de revoir les modalités et les coûts de la soumission reçue le 25 août. Le résultat de ces négociations sera présenté au Conseil pour considération lors de la prochaine séance publique.

Adopté

122-25/08

Appel d'offres – Déneigement du site de transbordement 2025-2027

Les soumissions suivantes ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour le déneigement du site de transbordement municipal pour les années 2025 à 2027, contrat numéro 2025-CHI-002 :

<i>Soumissionnaires:</i>	<i>Prix:</i>
Remorquage Gagnon (9412-5424 Qc Inc.) :	13 800,00 \$
M. Kidd & Sons:	20 695,50 \$

Il est proposé par Jacques Fleury d'accepter la plus basse soumission conforme et d'octroyer le contrat de déneigement du site de transbordement municipal à Remorquage Gagnon, tel que présenté.

Adopté



No de résolution
ou annotation

Urbanisme et développement

Le conseiller Maloney, président du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Administration & Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

123-25/08

Règlement – Rémunération du personnel électoral

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 551 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil municipal peut établir un taux de rémunération ou une allocation de dépenses égal ou supérieur à celui prévu par le règlement adopté par le ministère des Affaires municipales ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé le 7 juillet 2025 ;

Il est proposé par le conseiller Louis Schryer que le règlement concernant la rémunération du personnel électoral soit adopté et mis en vigueur tel que présenté.

Adopté

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, présidente du comité Loisirs, récréation, tourisme et marketing, étant absente, le maire donne un rapport verbal.

8. Questions du public

Aucune.

9. Présentation des comptes

124-25/08

Proposé par Neil Maloney que les factures soient payées selon la liste distribuée.

Adopté

10. Correspondance

- Lettre reçue du Centre communautaire Harrington demandant un don pour leur projet de génératrice.

125-25/08

Proposé par Louis Schryer d'approuver un don de 1 000 \$ au Centre communautaire Harrington pour leur projet de génératrice, tel que discuté.

Adopté

11. Varia

Aucun.

12. Séance à huis clos

126-25/08

Proposé par Jacques Fleury de procéder à une séance à huis clos, à 19h25.

Adopté



No de résolution
ou annotation

127-25/08

Proposé par Neil Maloney de retourner à la réunion en cours, à 19h40.
Adopté

13. Date de la prochaine réunion

128-25/08

Proposé par Neil Maloney que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le
lundi 8 septembre 2025.

Adopté

14. Clôture de la réunion

129-25/08

Proposé par Louis Schryer que la séance soit levée à 19h45.
Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de
toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version